



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Soyez vigilants

Ne faites pas voyager les plantes pour éviter sa propagation sur le territoire.

Surveillez vos végétaux

Si vous reconnaissez les symptômes (dépérissement de l'arbre, pourritures au niveau du point de croissance, jaunissement des feuilles qui deviennent pendantes), envoyez une photo en précisant le lieu de l'observation et le palmier concerné à votre DAAF⁽¹⁾ ou à votre DEAAF⁽²⁾.

(1) Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

(2) Direction de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Jaunissement du palmier

La maladie dite du jaunissement mortel du palmier, disséminée par un insecte ou par les outils contaminés, a été détectée en Guadeloupe en 2021.

Les palmiers présentant des symptômes meurent en quelques mois (3 à 5 mois) mais tous les genres et espèces ne semblent pas affectés de la même manière. Une fois le palmier atteint, la bactérie provoque un dépérissement de la plante induisant la chute prématurée des noix de coco.

Une détection précoce permet de prendre des mesures de lutte appropriées.



[agriculture.gouv.fr/
plantes-en-danger](https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger)